



“le cramignon”

« Au-delà de l'aide matérielle »

Bulletin bimestriel de liaison entre Conférences et Centres de la Société de St-Vincent de Paul en Province de Liège



SOMMAIRE

Page 1

- *Editorial : Histoire et actualité (Robert Thonon)*

Page 2

- *Edito (Suite et fin)*
- *Agenda « Vincentien » ...ou l'art de se retrouver entre amis.*
- *Vos articles pour le prochain Cramignon*

Page 3

- *Echos Centres /Conférences . La Traille (Engis) (In Memoriam) . les Conférences St Pierre & St Rémy (Huy) fusionnent...*
- *Lettre-Mail de J.Grandjean concernant l'AFSCA*

Page 4

- *Le Conseil Provincial vous parle A.G. le 9 juin 2012 . Formation gestion SSVV . Appel à projets . 30 ans et plus à la SSVV . Rapports 2011 non rentrés*
- *Des idées et des hommes . Frédéric Ozanam*
- *SSVP sur Internet*
- *Calendrier prévisionnel 2012 des activités SSVV*

Edito : HISTOIRE & ACTUALITE

Lors de leur dernière réunion, les membres de notre Conseil d'Administration ont, une fois de plus, observé avec tristesse que plusieurs entités vincentiennes de notre province n'affichaient pas/plus leur appartenance à la Société de Saint-Vincent de Paul.

Ma bonne connaissance des milieux vincentiens de notre pays m'a montré que ce phénomène est dû à plusieurs causes. N'ayant pas l'habitude de pratiquer ce que l'on appelle vulgairement la langue de bois, je permettrai donc à ma longue expérience de vous en citer ici les principales :

- Lorsqu'une équipe, parce qu'elle souhaite, par exemple, créer un Centre ou gérer un héritage, s'érige en A.S.B.L., il arrive que ses membres ne pensent tout simplement pas à mentionner dans leurs statuts, l'existence des liens qui rattachent leur entité à la Société de Saint-Vincent de Paul. Pour pallier cette lacune, il suffit, dans un premier temps, d'ajouter les quelques mots absents dans l'article le mieux approprié des statuts et de les faire figurer sur le papier à lettre de l'entité. En fait, il conviendrait, pour se conformer à la loi, de les mentionner dans les statuts,

au-dessus ou sous la dénomination de l'A.S.B.L. Mais, dans ce cas, la « raison sociale » de l'A.S.B.L. change et il faut signaler la modification à la banque, ainsi qu'aux instances officielles intéressées... Ce qui complique la démarche et ses suites.

- Exception faite pour les Centres, toutes les entités vincentiennes **doivent** porter le nom d'un(e) saint(e) ou d'un(e) bienheureux(x)se de leur choix (ou celui du/de la patron(ne) de leur paroisse, par exemple). Certaines équipes – souvent les plus anciennes – croient que ce nom, précédé du mot *Conférence*, suffit à les identifier comme membres de la Société de Saint-Vincent de Paul. C'est une erreur... Commise également et, à plus forte raison, par les entités qui, oublieuses de l'origine historique du mot, ont – ce qui peut se comprendre – estimée obsolète ou équivoque l'appellation *Conférence*, et lui ont substitué une dénomination différente, telle que *Equipe*, *Fraternité*, *Entraide*, etc. Dans ce cas, on imprime « Société de Saint-Vincent de Paul » au-dessus du nom de l'entité, et on a solutionné le problème.

(Suite en page 2)



La Conférence de FLERON

organise sa

4^{ème} MARCHE ADEPS

Salle Batifix, rue de la Vaulx 27
à 4621 RETINNE

Permanence de 8 à 18 h.

Parcours de 5 – 10- 15 ou 20 Kms

Nouveau

Promenade guidée, contée et animée gratuite pour adultes et enfants, accompagnés par un guide-nature sur le parcours des 5 kms.

Deux départs assurés

10 et 14 h (durée : +/- 2h30)



Restauration : Maison et Barbecue

Renseignements

Lucien Chauvier (04/377.26.98)

Jacqui Gayda (04/358.27.11)

Accès

Transport en commun

Gare de Liège-Guillemins et

Verviers :

bus 38b arrêt Retinne Chapelle

Centre de Liège : Bus 68, arrêt rue
de la Vaulx, Retinne

Accès Voiture

Liège-Nationale 3 – Fléron – N3 –

Retinne – N3 – Soumagne –

N3 – Herve.



N'hésitez pas à communiquer au CRAMIGNON (suffisamment à temps !) les dates et détails de vos festivités : vous serez ainsi assurés de la plus grande audience possible parmi les amis Vincentiens...

N'oubliez pas de mentionner la DATE, l'HEURE, le LIEU (et le prix, éventuellement), ainsi que toutes les données que vous estimerez utiles... La Rédaction.

POUR LE PROCHAIN CRAMIGNON (N° 56)

Merci de nous faire parvenir, avant le 15 juin prochain, vos articles destinés à notre numéro de juillet 2012

Rédaction et administration
(c/o R. Thonon)

rue de l'Ecole technique

provinciale, 14 - 4040 Herstal

Tel. 042/64.99.65 - Fax 042/64.36.79

Email : r.thonon@skvnet.be

Edito : HISTOIRE & ACTUALITE (suite de la page 1)

● Entre les années '50 et '80, notamment, certains curés, considérant, *parfois avec raison*, que la Conférence de leur paroisse donnait d'elle-même l'image d'une équipe fatiguée, inadaptée ou regrettant sa cuisine d'autrefois, ont décidé de la débaptiser et de lui appliquer une étiquette du style « Service social paroissial » laquelle, si la mention « de la Société de Saint-Vincent de Paul » n'y figure pas, *exclut automatiquement cette entité de notre Mouvement*. Notre Société est en effet une association de laïcs chrétiens. Sa vocation est universelle. Les prêtres y sont les très bienvenus, à condition qu'ils y limitent leur rôle à celui de Conseillers spirituels. Ces curés se trompaient donc doublement, en s'attribuant la direction des Conférences débaptisées et en limitant leurs activités, modernisées peut-être, à une irradiation purement locale. La preuve ? – Privés de leurs racines vincentiennes, garantes de leur pérennité, de leur réputation d'intégrité, ainsi que du soutien

moral et matériel d'une Société d'envergure mondiale, la majorité de ces « Services sociaux paroissiaux » ont aujourd'hui disparu avec leurs initiateurs, abandonnant la place à d'autres organisations peu soupçonnables d'être d'Eglise. Ceux qui subsistent végètent souvent dans l'application de demi-mesures et se contentent d'apporter au professionnalisme de leur soutien la fadeur de régimes sans sel...

● Il y a enfin la peur et le calcul. La frilosité des membres face aux diktats de certains pasteurs (cf. ci-dessus). Le reniement du caractère chrétien de notre Société au creux d'une population de moins en moins pratiquante et de medias ostensiblement hostiles à notre foi. La crainte de perdre le profit des opportunités offertes par des politiciens ouvertement opposés aux valeurs que prônent saint Vincent de Paul et Frédéric Ozanam : l'écoute, la tolérance, la justice, la contestation et l'imagination créatrice.

Et pourtant, Jésus nous a dit :
« Vous êtes le sel de la terre ».

Je suis persuadé que les entités qui se reconnaîtront dans les lignes qui précèdent se manifesteront au premier rang pour témoigner de leur appartenance à la Société de Saint-Vincent de Paul et de la gratuité de son désintéressement, pour proposer, avec elle et en elle, issues et voies nouvelles. Sans tarder ! Car le sel ne se remarque que lorsqu'il n'y en a plus. Et nous avons pour devoir d'assaisonner la nourriture qui donne aux exclus la force et les moyens d'accueillir cette Espérance surnaturelle qui leur ouvrira un jour les portes du Royaume.

Robert Thonon,
ancien président national.

ECHOS de nos Centres et Conférences



LA TRAILLE (Engis)

LA TRAILLE, Centre vincentien situé à Engis, vient de perdre un de ses administrateurs, **Jean Gérardon**.

Il est décédé le 29 février 2012 et les funérailles ont été célébrées en l'église St-Joseph à Belleflamme – Grivegnée, le samedi 3 mars à 9 heures.

En 1982, avec d'autres Vincentiens, il a été l'un des cofondateurs de notre Centre. Membre du Conseil d'Administration dès l'origine, il a exercé la fonction de secrétaire-trésorier jusqu'en 2008. Pour des raisons de santé et de déménagement, il a dû, et à contrecœur, démissionner le 25 mai 2011.

Pendant ses années d'activité, il a toujours fait preuve de compétence et de rigueur. Son souci des autres et l'action en découlant avait la marque de l'efficacité dans la discrétion. Il a très rarement manqué une réunion, un rendez-vous ou une commémoration. Son amitié était sans faille. Bel exemple en ces temps où règnent la désinvolture, la violence et le chacun pour soi.

Auparavant, il avait été l'un des membres actifs – présent et régulier aux réunions, dans l'action ou ailleurs – de la Conférence St-Pierre à Engis au sein de laquelle – et pendant de nombreuses années –, il avait d'abord exercé la fonction de secrétaire puis de trésorier. En 1965, il avait été nommé Vice-président de la Conférence.

En octobre 1981, il était de celles et ceux qui, avec inquiétude et lucidité, constataient combien

La Conférence était démunie devant l'ampleur des misères qui se présentaient à elle et qui, dans sa manière de fonctionner, ne trouvaient plus les réponses réellement adaptées.

L'aventure commençait.

Pour toute cette action et pour ses 57 ans de fidélité, le 8 octobre 2011, il a été décoré par la Société de Saint-Vincent de Paul.

Pour celles et ceux qui voudraient exprimer leur sympathie à sa veuve et à ses enfants, l'adresse est :

Madame Jean Gérardon,
avenue de l'Agriculture 66/022
à 4030 Grivegnée.

Engis, le 5 mars 2012
Lucien Dardenne
Président.

Conférences de ST PIERRE et de ST REMY (HUY)

Les équipes St-PIERRE et St-REMY de Huy ont fusionné en **Conférence de l'Unité Pastorale Huy-Centre**. Nous souhaitons bonne route à la nouvelle entité.

Lettre-Mail de Jean GRANDJEAN, Président Provincial de Liège, SSV.P.

Chère Consoeur, cher Confrère,

Suite à ma lettre du 13 février demandant, à l'Administrateur-délégué, l'exonération de la contribution à l'AFSCA, la demande a été reportée au niveau national. J'ai donc fait un appel pour fournir au Conseil national une liste aussi exhaustive que possible des entités vincentiennes de la province relevant de l'AFSCA (stockage et distribution, voire conditionnement de vivres).

D'autre part, je collabore actuellement avec l'AFSCA-Liège pour actualiser leur liste qui était quelque peu incomplète ou comprenant des entités non vincentiennes. Ici, je me suis basé uniquement sur la liste envoyée au Conseil national, même si je suis conscient que certaines entités n'ont pas répondu à mon appel.

Je peux évidemment compléter cette liste si vous me fournissez les informations sur vos coordonnées à l'AFSCA.

Il est évident que les inscriptions à l'AFSCA, mais également à d'autres institutions (BIRB, BAL), ont été réalisées de façon individuelle, ce qui ne pose pas de problème particulier pour autant que l'identification soit claire, ce qui ne semble pas toujours le cas, comme ces échanges récents ont pu le montrer. D'autre part, certaines entités SVP étaient exonérées et ne le sont plus ou l'inverse. Pour d'autres, il n'y a pas eu de changement. D'autres n'ont pas reçu de réponse à leur demande d'inscription. Si l'on veut harmoniser cela et généralement agir de façon globale au niveau de St-Vincent de Paul,

(suite en haut de la page 4)



BONNES NOUVELLES !

Le cabinet de denturologie a ouvert ses portes le 28 avril 2012. Les demandes adressées au Président du Conseil provincial ne tarderont pas à être honorées. D'autres demandes peuvent toujours être introduites

L'école de devoirs créée à Herstal, à l'initiative du Conseil provincial est désormais baptisée. Elle porte le nom d'« **Ozanam** ».

Lettre de J. Grandjean (Suite de la page 3)

...il est important que les entités SVP soient clairement identifiées dans les différentes institutions. Ce n'est pas toujours le cas. Pourtant il suffirait, par exemple, d'ajouter SVP pour identifier correctement les entités concernées. « L'Union fait la Force » selon notre devise nationale, mais rien ne pourra être amélioré sans votre coopération.

Je vous rappelle aussi que toute entité SVP qui stocke des produits doit se faire enregistrer à l'AFSCA. Si ce n'est pas fait, vous pouvez me contacter.

Veuillez recevoir, chère Consoeur, cher Confrère, mes confraternelles salutations.

J. Grandjean. (c.c. L. Even, président national).

DES IDEES ET DES HOMMES...

Commémoration du 200^{ème} anniversaire de Frédéric Ozanam (suite)

En 1840, soit huit ans avant Karl Marx, Frédéric Ozanam souligne « *le rôle médiateur que notre titre de chrétien nous rend obligatoire. Je voudrais l'anéantissement de l'esprit politique au profit de l'esprit social. L'exploitation de l'homme par l'homme, c'est l'esclavage. L'Ouvrier-machine n'est qu'une partie du capital, comme l'esclave des anciens...* »"
A méditer !

Le Conseil Provincial vous parle...

... un peu de tout

Les rapports 2011 non encore rentrés, sont vivement attendus.

Le Conseil provincial souhaite organiser bientôt une journée de formation consacrée à la « **Gestion d'une entité vincentienne** » (que doit connaître tout Président d'une équipe à propos de la gestion de celle-ci et de l'aide qu'elle doit apporter aux démunis ?)

Vous avez sans doute des questions qui attendent réponses. Qu'elles sont-elles ? N'hésitez pas à nous les communiquer (Contactez Jean Grandjean).

L'Assemblée Générale des représentants des entités de notre province aura lieu le 9 juin 2012, à 9 h. 30, à la Tchicass, place Ste-Barbe 16 à 4020 Liège.

Les Présidents recevront une invitation ainsi qu'une procuration qu'ils seront gentils de compléter s'ils ne peuvent pas assister à l'AG. Sans cela, le quorum ne sera pas atteint.

Y-a-t'il encore dans votre entité des Vincentiens qui ont à leur actif 30 ans ou davantage de service dans notre Société et qui n'ont pas été récompensés le 8 octobre 2011, lors du 10^{ème} anniversaire de la création de notre Asbl ?

Si oui, n'hésitez pas à informer **Christiane Preud'homme** (tél. : 04/275.12.74) de leurs coordonnées et du nombre d'années de leurs prestations.



Saint Vincent-de-Paul sur Internet

Site WEB de la Province :
<http://ssvplg.hautetfort.com> Si vous souhaitez y insérer des textes (en pdf si possible) et /ou des images (en format jpg si possible), vous pouvez les envoyer à

J.Grandjean@ulg.ac.be

Site WEB de la Fospi :
<http://fospi.over-blog.com>

Site WEB national :
<http://www.vincentdepaul.be>

Editeur responsable :

Jean Grandjean,
rue du Chêneux, 3
4130 Esneux

Calendrier prévisionnel des activités SSVp 2012

Mois	Dates	(Lieu, heure)	Dates	(Lieu, heure)
MAI	06/05	8 à 18h Fléron		
JUIN				
JUIL.				
AOUT				
SEPT.	28/09	19h30 Seraing		
OCT.	21/10	Thier à Liège		
NOV.	17/11	19h. Sart-Tilman		
DEC.				

Cette rubrique vous est ouverte. Dans votre intérêt, essayez d'éviter, si possible, les chevauchements.